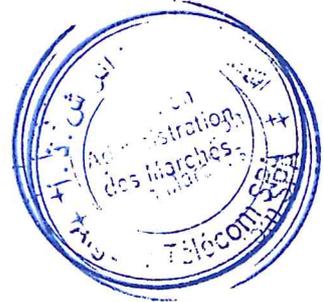


DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 38/AT/DG/DAMP/DAM/2023



Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :

« Acquisition à commandes de fourniture des articles de quincaillerie générale répartie en quatre (04) lots »

Le besoin exprimé dans le présent cahier des charges est reparti en quatre (04) lots séparés :

Lot 01 : Articles de plomberies sanitaires générales ;

Lot 02 : Articles d'électricité et climatisation générales ;

Lot 03 : Articles de droguerie et quincaillerie générales ;

Lot 04 : Articles de peinture et matériaux de construction ;

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) seul lot ou plusieurs lots à la fois.

L'attribution du contrat se fera dans la limite d'un (01) seul lot par soumissionnaire.

N.B : Le soumissionnaire est tenu de formuler une offre incluant l'intégralité des articles du lot concerné sous peine du rejet de son offre.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammadia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (**2.000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermés indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

EPE / SPA

NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique.

L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique.

L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERALE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
CONSULTATION NATIONALE N°38/AT/DG/DAMP/DAM/2023**

**« Acquisition à commandes de fourniture des articles de quincaillerie générale répartie en quatre (04) lots »
ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze 15 jours calendaires** à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site WEB d'Algérie télécom à partir du **30/08/2023**

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **13/09/2023** de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

